

Bruxelles, le 8 décembre 2022
(OR. en)

15566/22

CES 38

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par la République fédérale d'Allemagne - Adoption

1. Par lettre datée du 22 octobre 2021, la présidente du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la fin du mandat de M^{me} Gabriele MÜLLER-LIST, membre du Comité¹.
2. Par lettre datée du 10 octobre 2022, le gouvernement allemand a proposé M. Andreas KRUSE, *Mitglied im Vorstand der Bundesarbeitsgemeinschaft der Seniorenorganisation e.V. (BAGSO)* (membre du conseil d'administration de l'Association nationale allemande des organisations de personnes âgées (BAGSO)), en vue de sa nomination en tant que membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025².
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.

¹ Doc. 14047/21.

² Doc. 13673/22.

4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 25 octobre 2022 et a rendu un avis favorable le 6 décembre 2022³.
5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est dès lors invité à confirmer son accord sur le texte de la décision figurant dans le document 15567/22 et à suggérer au Conseil d'adopter cette décision en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session.

³ C(2022) 8759.